



**Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du
9 mai 2022**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2022
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications du Conseil administratif
 - 3.1. Communications
 - 3.2. Réponses aux suspens du Conseil municipal
4. Rapports des Commissions et des délégués
 - 4.1. Rapport de la commission des Finances relatif aux comptes 2021
 - 4.2. Rapport de la commission du 22 mars 2022 au sujet des perspectives d'acquisitions et de rénovations concernant les serres de Mont-Riant et parcelles attenantes
 - 4.3. Rapport concernant l'étude de la délibération pour l'ouverture d'un crédit supplémentaire de CHF 44'000.- destiné au versement d'une subvention à la société communale BC SWING
 - 4.4. Rapport d'information de la commission Transition, démocratie sur le projet « Vivre la transition – Appel à projets »
 - 4.5. Rapport des délégués à la Sirène, Harmonie municipale du Grand-Saconnex
5. Projets de délibérations
 - 5.1. Approbation des comptes 2021 de la Fondation communale « Les Aînés »
 - 5.2. Approbation des comptes 2021 de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour le logement
 - 5.3. Approbation des comptes 2021 de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour la petite enfance
 - 5.4. Approbation des comptes 2021
 - 5.5. Ouverture d'un crédit supplémentaire de CHF 44'000.- destiné au versement d'une subvention à la société communale BC SWING
6. Propositions du Conseil administratif
7. Route des Nations et grands travaux
8. Motions
9. Résolutions : néant
10. Questions des Conseillers municipaux

11. Propositions des Conseillers municipaux
 - 11.1. Election du bureau du Conseil municipal 2022-2023
 - 11.2. Autres propositions
12. Communications et divers
 - 12.1. Agenda
 - 12.2. Autres communications / Remarques

Sont présents :

Mmes et MM. Claude BAECHLER, Secrétaire (GAG) – Gérard BISE (VERTS) – Francisco BRADLEY (VERTS) – Alessia CAVALIERI (PDC) – Raymond CHABRY (PLR) – Celtia CONCHA (VERTS) – Jean-Claude CUDRE (PLR) – Carla EDELENBOS (SOC) – Cruz Melchor EYA NCHAMA (SOC) – Peta GIROD, Vice-présidente (PDC) – Patrick HULLIGER (INDÉPENDANT) – Francine MAMIN-TISSOT (PDC) – Eliane MICHAUD ANSERMET (INDÉPENDANTE) – Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Eric PORTIER (GAG) *(jusqu'à 22h30)* – Antonio PRIETO (VERTS) – Angelica PRUNCU CUTILE (VERTS) – Yann SIMETH (SOC) – Carlos SINTADO (VERTS) – Matthieu STEINER (PLR), Président – Valérie TISSOT-BUCHOUX (PLR) – Damian VEIGA LÖFFEL (VERTS) – Valérie VONLANTHEN (VERTS)

Assistent à la séance :

M. Michel POMATTO, Maire
Mme Sandra PORTIER, Conseillère administrative
M. Laurent JIMAJA, Conseiller administratif
Mme Laura ANDRES, Procès-verbaliste

Sont excusés :

Mme Pascale ANDRIS BEAUBRUN (VERTS)
M. Saïd BOUCHARB (INDÉPENDANT)
Mme Carla RUTA (SOC)
M. Christophe WAGNER (GAG)

Le Président ouvre la séance à 20h01 et fait voter l'ajout de deux objets à l'ordre du jour, soit :

- « 5.6 – Approbation des comptes 2021 du pôle seniors Saconnay pour l'activité de l'exploitation de l'EMS »
- « 5.7 – Approbation des comptes 2021 du pôle seniors Saconnay pour l'activité du foyer de jour Maison de Saconnay »

Cette modification est acceptée par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents.

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 11 avril 2022

Le procès-verbal est adopté par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents, avec les modifications suivantes :

P. 3 §2 : « Mme MAMIN-TISSOT remercie le CA pour la mise en œuvre **de la motion du PDC et des Verts de motions du PDC** pour des distributeurs de protections hygiéniques ... »

P.5, §2 : « Mme PORTIER présente ~~deux nouvelles employées communales~~ **les derniers engagements et changements de poste** : Mme MENDES DE BRITO, **nouvelle** aide-comptable au service des finances, et Mme CLERC-WALTER, commise administrative **mutée** au service de la voirie. »

2. Communications du bureau du Conseil municipal

Représentations :

- Bouffe POP ;
- Concert de printemps ;
- Inauguration de la Jeunesse de Gardiol ;
- Course pédestre de Bernex ;
- Promotions citoyennes ;
- Vernissage de l'exposition de céramique « Terres sensibles » ;
- Marché authentique de Saconnay
- Marché aux géraniums

Courriers :

M. BAECHLER donne lecture du courrier de Mme JOBIN (*annexe 1*). Il précise que le profil des artistes se trouve sur l'adresse mentionnée dans la lettre, qui est disponible sur CMNet.

Mme GIROD donne lecture du courrier de M. TISSOT (*annexe 2*).

M. HULLIGER quitte brièvement la salle à 20h14.

M. PORTIER propose de renvoyer cette lettre à la commission Prévention, sécurité. Le Président dit qu'il a été également proposé de la renvoyer au Conseil administratif.

M. JIMAJA revient sur la lettre de Mme JOBIN. Il rappelle que le Conseil municipal avait été informé de l'événement EXPLORE qui est mentionné. En ce qui concerne la lettre de M. TISSOT, une réponse avait été envoyée à celui-ci le 16 mars, expliquant que c'est l'OCT est pilote et prendrait contact avec lui. Depuis lors, un contact a été fait et il a reçu toutes les explications dont il avait besoin.

Le Président ne voit pas l'intérêt de renvoyer ce courrier en commission si la personne a déjà reçu réponse à ses interrogations.

M. PORTIER explique que cela va dans la suite des mesures d'accompagnement lancées avec le tunnel des Nations. La circulation a diminué de 2/3 depuis COVID, car il y a un blocage à l'Ecole Internationale. Toutefois selon les mesures d'accompagnement prévues, l'Ancienne-Route sera ouverte dans l'autre sens pour que les riverains de Vilbert puissent

rentrer, il serait donc bien que la commission se penche à nouveau sur l'évolution du projet et donne son avis.

Mme MICHAUD ANSERMET pense que la commission d'Aménagement du territoire, mobilité serait plus adaptée. M. PORTIER est d'accord avec cette correction.

Le Président met au vote les deux propositions :

- Renvoi à la commission ATM : 8 voix
- Renvoi au Conseil administratif : 13 voix

Le courrier de M. TISSOT est renvoyé au Conseil administratif pour traitement.

3. Communications du Conseil administratif

3.1 Communications

Communications de M. POMATTO

M. POMATTO annonce que le rapport intermédiaire de l'étude RADIX sur l'isolement des seniors est à disposition sur CMNet. Par ailleurs, le 18 juin aura lieu l'inauguration du mur de graff à la campagne du Château, avec le GIAP, la Ferme Pommier et les écoles ; les enfants et adolescents ont fait des dessins et un jury en a choisi 15 dans toutes les catégories. Un graffeur pro (Jazi) a ensuite fait deux propositions, et la première des deux a été sélectionnée pour se faire réaliser sur le mur de la campagne du Château.

En ce qui concerne le concert de printemps, M. POMATTO indique que la commune a reçu un message très sympathique d'un grand amateur de concerts, qui remerciait la commune pour la qualité de ceux de la commune. M. POMATTO tenait à le dire, car on oublie parfois que ce que l'on propose peut également avoir un niveau de qualité. Il félicite ensuite les Conseillers municipaux qui ont couru à Bernex et ont fini cinquièmes au classement. Pour finir, il annonce que les Lions ont gagné leur premier match face à Fribourg Olympique, et que les deux matchs suivants auront lieu mardi et vendredi au Grand-Saconnex.

Retour de M. HULLIGER à 20h20.

Communications de Mme PORTIER

Mme PORTIER n'a pas de communications à faire.

Communications de M. JIMAJA

M. JIMAJA annonce l'événement de restitution autour de Carantec le 17 mai à partir de 17h dans l'espace dédié à la future maison des projets. Il rappelle également la conférence de Marc Müller le 8 juin prochain, à la salle communale des Délices, sur le sujet « communes et climat ». Une présentation de cette conférence sera publiée dans le prochain GSI.

3.2 Réponses aux suspens du Conseil municipal

Le Président rappelle que les réponses aux questions et propositions de la séance du 11 avril se trouvent à disposition sur CMNet et sont également à disposition en copie papier sur les chaises du public (*annexes 3 et 4*). Il invite les Conseillers municipaux qui souhaitent réagir ou demander des éclaircissements sur ces réponses à s'annoncer. Il n'y a pas de prise de parole.

4. Rapports des Commissions et des délégués

4.1 Rapport de la commission des Finances relatif aux comptes 2021

M. SIMETH donne lecture de son rapport.

Le Président ouvre la discussion.

Mme GIROD se demande s'il ne vaut pas la peine de mentionner le fait qu'une séance de moins a été faite cette année. Elle félicite la commission pour son travail extraordinaire, accompli avec l'aide des trois autres commissions techniques.

M. SIMETH confirme qu'il y a eu une bonne entente et que les 3 séances ont été très efficaces.

M. EYA NCHAMA trouve le rapport excellent et se sent complètement informé, sans être lui-même membre de la commission.

La parole n'étant plus demandée, le Président met le rapport au vote. **Celui-ci est approuvé par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents.**

4.2 Rapport de la commission du 22 mars 2022 au sujet des perspectives d'acquisitions et de rénovations concernant les serres de Mont-Riant et parcelles attenantes

M. BISE donne lecture de son rapport. Le Président le félicite sur la qualité de celui-ci, notamment l'inclusion d'une image.

Mme PERROTIN DURET s'étonne d'une phrase : « Quelle pourrait être l'implication de la Ville du Grand-Saconnex lorsque ce territoire ne sera plus soumis à l'extraterritorialité diplomatique ? ». Elle trouve que l'on s'avance un peu trop en supputant le déménagement éventuel de la mission permanente, et si l'on se glorifie de la Genève internationale, il faut aussi soigner les occupants de notre commune et de Genève si l'on veut rester une ville phare au niveau international.

M. BISE précise qu'il s'agit d'une question qui s'est posée, cela ne signifie pas que la commission souhaite chasser les Brésiliens de Mont-Riant.

M. JIMAJA note que le Conseil administratif devait approcher la Mission du Brésil à ce sujet, et le CA a donc informé l'Ambassadeur de cette ambition sur la partie attenante de la Mission lorsqu'il a été reçu en Mairie.

M. EYA NCHAMA précise qu'il s'agit de la résidence de l'Ambassadeur, et non pas de la mission permanente. M. JIMAJA le confirme mais précise que la résidence jouit tout de même de l'extraterritorialité.

La parole n'étant plus demandée, le Président met le rapport au vote. **Celui-ci est approuvé par 20 oui, 0 non, et 2 abstentions.**

4.3 Rapport concernant l'étude de la délibération pour l'ouverture d'un crédit supplémentaire de CHF 44'000.- destiné au versement d'une subvention à la société communale BC SWING

M. SIMETH donne lecture de son rapport.

Il n'y a pas de remarques.

Le rapport est approuvé par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents.

4.4 Rapport d'information de la commission Transition, démocratie sur le projet « Vivre la transition – Appel à projets »

Mme TISSOT-BUCHOUX donne lecture de son rapport.

Le Président ouvre la discussion.

Mme PRUNCU CUTILE demande des précisions au sujet des exemples concrets de projets présentés par Mme Veuthey.

Mme TISSOT-BUCHOUX indique que ces exemples sont dans la présentation sur CMNet.

Mme CONCHA donne l'exemple des contrats de quartier de la commune de Vernier, ainsi que du budget participatif de la Ville de Lausanne.

4.5 Rapport des délégués à la Sirène, Harmonie municipale du Grand-Saconnex

M. CUDRE donne lecture de son rapport. Il signale avoir oublié d'y mentionner les excuses de sa collègue déléguée, Mme MAMIN-TISSOT.

M. PORTIER rappelle à ses collègues le concert de la Sirène qui aura lieu le weekend prochain à la salle du Pommier.

5. Délibérations

En préambule M. POMATTO donne une courte présentation des comptes communaux 2021 (*annexe 5*). Il précise qu'une partie de l'écart des amortissements est due à des retards sur certains investissements. De plus la baisse des taxes est notamment causée par COVID. Pour ce qui est des revenus de transfert, la péréquation a permis à la commune de toucher davantage. Enfin, grâce au crédit complémentaire voté en décembre, on a pu utiliser 3 millions pour les charges extraordinaires.

5.1 Approbation des comptes 2021 de la Fondation communale « Les Aînés »

Le Président fait voter l'entrée en matière de toutes les délibérations ayant trait aux comptes 2021, soit toutes les délibérations à l'exception de la 5.5. **L'entrée en matière des délibérations 5.1 à 5.4, et 5.6 à 5.7 est acceptée par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents.**

La parole n'étant plus demandée, M. BAECHLER donne lecture de la délibération et le Président procède au vote :

Sur proposition du Conseil administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL
décide

par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents,

- *d'approuver le bilan, le compte de pertes et profits, le rapport de gestion et le rapport de l'organe de contrôle concernant l'exercice 2021 de la Fondation "Les Aînés".*

5.2 Approbation des comptes 2021 de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour le logement

La parole n'étant pas demandée, Mme GIROD donne lecture de la délibération et le Président procède au vote de celle-ci :

sur proposition du Conseil administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL
décide

par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents,

- *d'approuver le bilan, le compte de pertes et profits, le rapport de gestion et le rapport de l'organe de contrôle concernant l'exercice 2021 de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour le logement.*

5.3 Approbation des comptes 2021 de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour la petite enfance

La parole n'étant pas demandée, M. BAECHLER donne lecture de la délibération et le Président procède au vote :

sur proposition du Conseil administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL
décide

par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents,

- *d'approuver le bilan, le compte de pertes et profits, le rapport de gestion et le rapport de l'organe de contrôle concernant l'exercice 2021 de la Fondation communale du Grand-Saconnex pour la petite enfance.*

5.6 Approbation des comptes 2021 du pôle seniors Saconnay pour l'activité de l'exploitation de l'EMS

La parole n'étant pas demandée, Mme GIROD donne lecture de la délibération et le Président procède au vote :

sur proposition du Conseil administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL
décide

par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents,

- *d'approuver le bilan, le compte de pertes et profits, le rapport de gestion et le rapport de l'organe de contrôle concernant l'exercice 2021 du pôle seniors Saconnay pour l'activité de l'exploitation de l'EMS.*

5.7 Approbation des comptes 2021 du pôle seniors Saconnay pour l'activité du foyer de jour Maison de Saconnay

La parole n'étant pas demandée, M. BAECHLER donne lecture de la délibération et le Président procède au vote :

sur proposition du Conseil administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL
décide

par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents,

- *d'approuver le bilan, le compte de pertes et profits, le rapport de gestion et le rapport de l'organe de contrôle concernant l'exercice 2021 du pôle seniors Saconnay pour l'activité du foyer de jour maison de Saconnay.*

5.4 Approbation des comptes 2021

La parole n'étant pas demandée, Mme GIROD donne lecture de la délibération et le Président procède au vote :

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

Par 21 oui, 0 non, 1 abstention,

1. *D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2021 dans leur intégralité annexés à la présente délibération.*
2. *D'approuver le compte de résultats 2021 pour un montant de CHF 45'866'824.00 aux charges et de CHF 45'928'288.11 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 61'464.11.*

Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de CHF 3'061'464.11 et résultat extraordinaire de CHF -3'000'000.00.

3. *D'approuver le compte des investissements 2021 pour un montant de CHF 3'763'331.52 aux dépenses et de CHF 3'527'900.00 aux recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 235'431.52.*
4. *D'approuver le bilan au 31 décembre 2021, totalisant à l'actif et au passif un montant de CHF 151'766'314.17.*
5. *D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2021 pour un montant total de CHF 684'582.47 dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.*
6. *Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.*

5.5 Ouverture d'un crédit supplémentaire de CHF 44'000.- destiné au versement d'une subvention à la société communale BC SWING

Le Président fait voter l'entrée en matière. **Celle-ci est adoptée par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents.**

M. POMATTO explique qu'au moment où les subventions des associations ont été votées, certains documents de BC SWING liés aux comptes et au budget ont été omis, ce qui signifie concrètement que l'association avait besoin et avait droit à cette subvention. Pour corriger cela, il existe deux solutions : soit faire un dépassement sur la lignée budgétaire, ou voter un crédit complémentaire. Cette deuxième option a paru plus claire et juste que de faire un dépassement.

Le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, Mme GIROD donne lecture de la délibération et le Président procède au vote :

sur proposition du Conseil administratif,

LE CONSEIL MUNICIPAL
décide

par 22 oui, soit à l'unanimité des membres présents,

1. *d'ouvrir au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de CHF 44'000.- destiné au versement d'une subvention à la société communale BC SWING ;*
2. *de comptabiliser la dépense de CHF 44'000.- dans le compte 3410.000.36360.10 « Subventions versées aux sociétés communales - Sports ».*
3. *de couvrir ce crédit supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.*

6. Propositions du Conseil administratif

M. POMATTO annonce les séances de commissions suivantes :

- Fonds de décoration communal, 18 mai ;
- Equipements publics, 10 mai et 27 juin
- Finances, 7 juin
- Changements pour octobre : Culture, sports, loisirs le 10 octobre et Cohésion sociale le 11 octobre en lieu et place des 18 et 19 octobre.

Mme PORTIER invite les Conseillers municipaux à la Sérénade au Maire le 13 juin, avant la prochaine séance plénière, en l'honneur du futur Maire et de la nouvelle présidence du Conseil municipal.

7. Route des Nations et grands travaux

Travaux de la JAG

M. JIMAJA indique que les travaux de finition sont en cours sur le Passage Supérieur (PS) du Grand-Saconnex, ainsi que la reprise du revêtement. La fin complète des travaux sur le PS est prévue pour le 31 août 2022. Au niveau du PS de Colovrex définitif, le revêtement réalisé ayant des imperfections, une reprise sera à effectuer bientôt. Pour Swissgrid, les travaux sont quasiment terminés, il ne reste que le raccord au poste de Foretaille. Au niveau de la sortie France (Bardonnex)-> giratoire Ferney, la sortie d'autoroute définitive arrivant sur le nouveau giratoire a été mise en service le 3 mai 2022 avec la nouvelle configuration de la route de Ferney telle que demandée par le Canton. La mise en service de la jonction dans sa configuration définitive est prévue pour la fin août / début septembre 2022. Resteront ensuite des travaux sur l'autoroute jusqu'à août 2023.

Travaux de la route des Nations

M. JIMAJA annonce que le bétonnage des voûtes du tunnel depuis Colovrex est terminé à 80.50%. Les remblais de fondation sont terminés à environ 30%. Dans le secteur Appia, le démontage des installations est terminé. Pour ce qui est de la tranchée couverte de Pré-du-Stand, les enrobés des 1^{ère} et 2^e couches de la tranchée sont terminés. Concernant le carrefour Foretaille-Colovrex, les travaux ont débuté le 4 avril 2022, avec notamment l'élargissement de la chaussée et la pose du réseau d'assainissement. La fin des travaux sur ce carrefour est prévue à l'horizon fin septembre 2022.

Tram Nations-Grand-Saconnex

M. JIMAJA déclare que l'enquête publique concernant la demande d'approbation des plans du projet aura lieu du 16 mai au 14 juin 2022. Le dossier soumis à l'enquête pourra être consulté pendant le délai mentionné auprès des administrations suivantes, et sur rendez-vous : commune du Grand-Saconnex (SATPE), Ville de Genève (service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité), Mairie de Bellevue, Office Cantonal des Transports (OCT). M. JIMAJA précise que les propriétaires impactés par le projet ont reçu leurs avis personnels avec toutes les informations foncières y relatives. Ils pourront faire opposition durant le délai de 30 jours de l'enquête publique et auprès de l'OCT.

M. JIMAJA explique que, avant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit le cas échéant marquer sur le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits, les modifications requises par l'ouvrage projeté (y compris les modifications de terrains, les défrichements, l'acquisition de droits, etc.). Le Conseiller administratif informe de la couleur des différents piquetages : les angles des emprises foncières définitives en rouge, les angles des emprises foncières provisoires pour le chantier en vert, le centre des

nouveaux mâts TPG en bleu, les arrêts TPG en jaune, les périmètres de défrichage et de compensation en rose et les ponts et passerelles en marron.

Projet Place de Carantec

M. JIMAJA répète son annonce concernant l'exposition sur la concertation du PLQ Carantec avec une présentation des adaptations du PLQ, en présence de M. Hodgers et en collaboration avec l'Office de l'Urbanisme, le 17 mai prochain.

8. Motions : néant

10. Questions des Conseillers municipaux

M. BRADLEY fait remarquer que, lors des ateliers « Vision du réel », les îlots de chaleur de Lehmann et du Pommier ressortaient clairement, et il demande si la commune compte mener des études sur les moyens de résorber ces îlots. Si non, il demande comment gérer ces zones dans le futur. Sa deuxième question porte sur les conséquences légales du franchissement du portail illégal entre le Marais et le Parc des Mayens. Ensuite il demande des détails sur ce qui se passe actuellement à Palexpo. Pour finir, il remercie la commune et les personnes en charge de mettre l'affichage, et il a plaisir à voir que les activités reprennent.

Mme MICHAUD ANSERMET relaie le fait que plusieurs aînés lui ont demandé quant ils recevraient leurs géraniums cette année. Par ailleurs, elle demande des nouvelles quant à l'installation de bancs et de tables supplémentaires au parc Sarasin. D'autre part, elle demande si l'on arrive à faire appliquer la motion PLR sur les haies vives dans les nouvelles constructions. Ensuite, en cas d'acquisition des serres de Mont-Riant, elle demande le coût de leur remise en état, et ce qui se passera à la fin du DDP si le Canton décide de récupérer la parcelle, d'autant plus que l'on parle également de la parcelle attenante au YMCA, sur laquelle on ne pourra rien construire. Elle trouve cela cher payé.

M. JIMAJA rappelle que le DDP échoirait dans 99 ans, ce qui est loin. De plus, il est possible de prévoir une option d'acquisition, et cela sera abordé en commission. Concernant les îlots de chaleur, Il confirme que les ateliers ont bien montré que ces îlots ressortent clairement. Bien qu'ils soient identifiés dans le PDCom, l'espace public dans ces quartiers est aujourd'hui majoritairement routier et minéral. Des études sont menées pour rendre ces espaces plus agréables, cependant dans le quartier de la Tour, les espaces ouverts sont majoritairement privés. Une discussion avec les propriétaires doit donc être envisagée à ce sujet. Pour ce qui est de la question du portail au Parc des Mayens, puisqu'aucune servitude de passage n'est actuellement actée et qu'il s'agit d'une parcelle privée, cela serait une violation de propriété privée. Il rappelle que le propriétaire a soumis l'ouverture de ce portail à l'approbation de l'AG de l'Association des propriétaires du Parc-des-Mayens ; le Conseiller administratif y était présent, cependant on ne lui a pas encore fait part de la décision de l'association.

Concernant Palexpo, M. POMATTO explique que l'administration est allée discuter aujourd'hui avec les responsables du centre d'accueil de Palexpo et l'Hospice général, et a pu voir l'infrastructure et discuter des éléments à développer par rapport à l'encadrement et à l'animation. Actuellement les gens n'y restent pas longtemps, se rendent au centre de départ de Boudry pour obtenir leurs papiers, et l'Hospice prend en charge leurs assurances et autres, puis ils reçoivent un lieu de résidence. Donc, pour le moment, Palexpo sert

essentiellement de lieu de transit pouvant accueillir jusqu'à 370 personnes (environ 120 personnes aujourd'hui). Il est nécessaire de mettre en place certaines activités et à occuper les gens, surtout les enfants qui ne sont pas à l'école. Ceux qui sont scolarisés sont majoritairement à Lancy (Tivoli) et quelques-uns, logés chez des particuliers, sont dans les écoles du Grand-Saconnex. Un travail est en cours avec les associations qui donnent des cours de langue et la FASE, et les associations locales sportives ont été contactées.

Mme PERROTIN DURET aimerait savoir pourquoi le SATPE fait blocage et refuse la prise de rendez-vous pour consulter les plans du TNGS, alors que certaines personnes ont déjà pu les voir. D'après les excuses de la Mairie, il s'agirait d'une question d'inégalité de traitement, ce qu'elle ne comprend pas car à d'autres endroit il était possible de prendre des rendez-vous. Ensuite elle demande pourquoi on se focalise sur l'acquisition d'une statue du Chat alors que l'artiste n'est ni Saconnésien, ni Genevois, ni même Suisse. Les statues sont très chères, et elle donne l'exemple de Cognay qui a décidé d'en louer une plutôt que de l'acquérir, ce qui pourrait être une solution alternative. Elle ne pense pas que cet artiste ait besoin du soutien de la commune, alors que d'autres artistes locaux pourraient proposer des œuvres.

M. POMATTO répond qu'on n'est encore que le 9, et qu'il faut encore ouvrir un lieu et le préparer pour la consultation des plans.

Mme PERROTIN DURET précise qu'elle parle de la prise de rendez-vous, pas de la visite elle-même des plans.

M. POMATTO répond à la question des statues. Il dit que le but de passer en commission du Fonds de Décoration est justement de discuter des aspects négatifs aussi bien que positifs de cette idée d'achat.

M. JIMAJA objecte qu'il n'y a pas eu d'obstruction. Il fallait attendre la publication de l'enquête publique dans la FAO avant que la commune puisse commencer à prendre des rendez-vous. Par la suite, quand on s'est rendu compte que certains propriétaires étaient déjà en possession de documents et que l'OCT leur offrait la possibilité de consulter, l'administration les a rappelés et ils ont pu prendre rendez-vous.

M. VEIGA LÖFFEL demande des retours sur le projet de bibliothèque d'objets, qui avait été accepté *via* une motion orale de sa collègue Mme CONCHA.

M. JIMAJA répond que l'association la Manivelle avait été reçue à ce sujet, mais qu'il y a beaucoup de dossiers en cours et quand cet objet sera mûr, on passera en commission pour le présenter.

Mme EDELENBOS aimerait des précisions concernant le contrat "Mon pacte climatique" que la commune a signé avec le SIG.

M. BISE réagit par rapport à la question des coûts de rénovation des serres. Il renvoie Mme MICHAUD ANSERMET au slide 13 de la présentation disponible sur CMNet. L'estimation sommaire des coûts s'élève à CHF 2,1 mio, avec la participation du Canton et de la Confédération.

Pause de 21h38 à 21h53.

11. Propositions des Conseillers municipaux**11.1 Election du bureau du Conseil municipal 2022-2023**Election du/de la Président-e

Mme MAMIN-TISSOT propose la candidature de Mme GIROD.

MM. BISE et CHABRY sont désignés scrutateurs.

Le résultat du vote est le suivant :

- Bulletins délivrés : 23
- Bulletins rentrés : 23
- Bulletins non-valables ou blancs : 11
- Bulletins valables : 12
- Majorité absolue : 12

Mme GIROD est élue Présidente avec 12 voix.

Election du/de la Vice-président-e

M. PORTIER propose la candidature de M. BAECHLER.

Mme CAVALIERI et M. SIMETH sont désignés scrutateurs.

Le résultat du vote est le suivant :

- Bulletins délivrés : 23
- Bulletins rentrés : 23
- Bulletins non-valables ou blancs : 4
- Bulletins valables : 19
- Majorité absolue : 12

M. BAECHLER est élu Vice-président avec 19 voix.

Election du/de la Secrétaire

M. EYA NCHAMA propose la candidature de M. SIMETH.

MM. PRIETO et PORTIER sont désignés scrutateurs.

Le résultat du vote est le suivant :

- Bulletins délivrés : 23
- Bulletins rentrés : 23
- Bulletins non-valables ou blancs : 3
- Bulletins valables : 20
- Majorité absolue : 12

M. SIMETH est élu Secrétaire avec 20 voix.

11.2 Autres propositions

M. BRADLEY propose d'utiliser les compétences des travailleurs de la Commune pour identifier des terrains à dé-bétonner. Lancer une enquête pour savoir si certains propriétaires seraient d'accord de dé-bétonner des voiries/d'arranger différemment leur voirie. Il souhaite par ailleurs que des capsules de café décaféiné soient également à disposition lors des CM.

M. SIMETH souhaite que le CA approche la Fondation du logement, afin de trouver des synergies avec les services de la commune pour dédier certains logements au service social.

M. CUDRE souhaite que toutes les fondations communales présentent également le détail des défraiements du bureau, comme dans le rapport d'exploitation de la Fondation pour la petite enfance. Il comprend qu'il n'est pas du ressort du CM de décider leur défraiement, mais par souci de clarté il trouve important de savoir pour les autres fondations également quel est leur défraiement.

M. EYA NCHAMA souhaite que la disposition de la salle lors des plénières revienne à l'organisation telle qu'elle était en 2019, c'est-à-dire le CA devant la scène, le CM tourné dans sa direction, etc.

Le Président indique que cela a été discuté au bureau, mais qu'avec la présence de la caméra lors des séances, la disposition actuelle permet que tout le monde soit vu, c'est pour cette raison que le CA n'a pas été positionné à nouveau près de la scène.

12. Communications et divers**12.1 Agenda**

Mme MICHAUD ANSERMET rappelle que le 11 juin, l'association des Amis du Four à Pain Saconnésien organise la Fête du pain, de 8h à 15h, avec petit-déjeuner et repas à midi, à la Ferme Sarasin.

Mme GIROD déclare que le 3 juin aura lieu la 45^e édition du Marché authentique de Saconnay, sur le thème « Pieds dans l'eau ». On mettra les tables dans l'eau de la pataugeoire de Rivoire. Le marché a bien repris, avec plus d'une quinzaine de marchands malgré les 2 dernières années presque sans activité.

Mme PRUNCU CUTILE annonce que le 11 juin, de 15h à 20h30, les Verts invitent les habitants à l'événement « Ramène ta Fraise » à la Promenade Rivoire. Le programme se trouve sur le site de la commune.

M. PORTIER rappelle le concert de la Sirène samedi prochain. D'autre part il tient à remercier le Président pour la jolie journée qu'il a organisée samedi dernier. Il le remercie également d'avoir repris la présidence au pied levé en février.

Le Président le remercie et répond avoir eu également beaucoup de plaisir.

12.2 Autres communications / Remarques

M. BISE explique que les livres posés devant les Conseillers municipaux ont été produits par l'association EMS Grand-Saconnex. Les recettes ont été faites par les résidents et sont très variées : pâtes, recettes marocaines, etc. C'est un cadeau imaginé avec le directeur et il souhaite une bonne lecture à ses collègues.

M. BRADLEY remercie le Conseil administratif pour le programme de législation.

M. EYA NCHAMA demande des précisions sur le résultat de la course de Bernex. Le Président lui donne les résultats : Matthieu STEINER – 6^e place, Celtia CONCHA – 20^e place, Antonio PRIETO – 23^e place, Valérie TISSOT-BUCHOUX – 30^e place. Le Grand-Saconnex s'est retrouvé 6^e au classement par équipe.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 22h39.



Le Secrétaire

Claude Baechler



Le Président

Matthieu Steiner